

Allianz Suisse

Communication

Communiqué de presse

Allianz Suisse Automotive

Allianz Suisse lance une couverture d'assurance innovante pour les BMW i3 et i8

- **Allianz Suisse met au point une solution d'assurance spécifique aux véhicules électriques BMW.**
- **BMW (Suisse) SA propose désormais à ses clients une assurance Allianz pour l'i3 et l'i8.**
- **Tous les clients versent la même prime d'assurance.**

Wallisellen, le 4 août 2014. La solution d'assurance innovante proposée par Allianz Suisse s'adresse aux détenteurs de véhicules BMW i. Ainsi, la batterie lithiumion haute tension est entièrement couverte contre les dommages de collision dans le cadre de la police véhicules à moteur. En outre, cette assurance satisfait aux exigences particulières liées à la nouvelle technologie d'habitacle léger en carbone de l'i3 et de l'i8, des véhicules conçus durablement: les besoins spéciaux en matière de réparation ont donné lieu à l'élaboration par BMW d'une méthode spécifique. Allianz Suisse a ensuite créé une assurance sur mesure moyennant une prime d'assurance attractive.

«En offrant ce produit d'assurance conçu spécifiquement pour les BMW i3 et i8, nous réaffirmons notre engagement d'accompagner notre partenaire BMW dans ses grands projets d'innovation technologique», déclare Bernard El Hage, responsable Automotive/Coopérations chez Allianz Suisse.

«En tant que prestataire de services financiers du groupe BMW (Suisse) SA, nous avons pour mission de soutenir la distribution de nos véhicules par des services de mobilité innovants et uniques. Dans le cas des i3 et i8, nous offrons à nos clients, en partenariat avec Allianz Suisse, une gamme attractive de produits qui met en valeur notre prétention à l'excellence», explique Joost van der Meij, CEO de BMW Services Financiers (Suisse) SA.

Allianz travaille depuis plus d'une soixantaine d'années avec des constructeurs automobiles, parmi lesquels le groupe BMW fait figure de partenaire majeur depuis de nombreuses années. Vous trouverez conseils et informations sur l'assurance Allianz auprès de notre partenaire BMW.

Pour de plus amples renseignements

Communication Allianz Suisse Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01;
courriel: hanspeter.nehmer@allianz.ch

Vous trouverez ce communiqué de presse ainsi que d'autres communiqués d'Allianz Suisse sur notre portail Internet www.allianz.ch/actualites

À propos du groupe Allianz Suisse

Avec un volume de primes de plus de 3.8 milliards de francs, le groupe Allianz Suisse est l'une des principales sociétés d'assurances de Suisse. Font notamment partie du groupe Allianz Suisse Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Quality1 AG. Le cœur de métier du groupe Allianz Suisse englobe l'assurance, la prévoyance et la gestion de fortune. Allianz Suisse emploie près de 3500 collaborateurs et fait partie du groupe international Allianz, présent sur tous les continents, dans plus de 70 pays. En 2013, le groupe Allianz a été reconnu comme Super Sector Leader du Dow Jones Sustainability Index (DJSI). Depuis l'an 2000, l'entreprise est très bien placée dans cet indice de durabilité mondialement suivi.

En Suisse, plus de 930 000 clients privés et plus de 100 000 entreprises font confiance à Allianz Suisse, à chacune des étapes de leur vie et de leur développement, pour les prestations de conseil ainsi que leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La densité de son réseau de 120 agences lui permet d'être proche de ses clients dans toutes les régions du pays.

Allianz Suisse est partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse, de Swiss Paralympic et du Swiss Economic Forum (SEF). Depuis la saison 2012/13, Allianz Suisse est sponsor de la Swiss Football League.

Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir

Les prévisions que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être liées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de l'état de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. Certains écarts peuvent également être liés à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. Les faits présentés ici peuvent également être influencés par des risques et des incertitudes décrits dans les diverses communications d'Allianz SE à la SEC (US Securities and Exchange Commission). La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.